

Agent des Travaux de l'Horticulture et du Paysage

Niveau V Bis

Durée Totale : 14 mois

Préparatoire	Qualifiant
5	9

► Contexte professionnel

L'Agent des Travaux de l'Horticulture et du Paysage est amené(e) à réaliser des tâches d'exécution variées : tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, désherbage de massifs, entretien de jardinières, plantations diverses dans le respect des règles de sécurité liées à l'utilisation d'outils manuels ou motorisés.

Il (elle) travaille dans des entreprises paysagistes ou de production horticole, les collectivités territoriales, chez les artisans, dans les entreprises de services à domicile ou dans des entreprises adaptées

- **Conditions d'entrée**
- Être reconnu travailleur handicapé
- Être orienté par la MDPH

► Contenu de la formation :

- Préparer et planter les massifs, planter des arbustes, arroser, tailler des arbustes ornementaux, désherber manuellement, tondre le gazon avec finition au rotofil, débroussailler mécaniquement une zone herbacée, entretenir un secteur d'ornement, utiliser un broyeur multi végétaux, nettoyer et évacuer les déchets, nettoyer et entretenir le matériel, préparer un terrain pour une construction paysagère, entretenir un massif.

- Réaliser des mélanges terreux, semer, bouturer et greffer des plantes ornementales, rempoter et mettre en place sur zone de culture.

► Modalités et objectifs pédagogiques

- **Individualisation des parcours** : Progression selon les objectifs et les besoins individuels, points d'étape en équipe pluridisciplinaire, évaluation de compétences suivie des remédiations appropriées, alternance entre temps de travail en groupe et temps de travail individuel.
- **Développer et mettre en œuvre**, en situation de travail réelle ou simulée, des compétences professionnelles (savoirs, savoir-faire, ressources personnelles et de support) permettant de se professionnaliser sur un métier et d'occuper un emploi dans une structure privée ou publique.

► Déroutement

9 mois de formation professionnalisante précédée d'une période préparatoire de 5 mois. La formation intègre l'application en entreprise de deux périodes d'une durée de 1 mois chacune en cours de formation

- **Aptitudes et pré requis**
- Aptitude au travail en équipe
- Niveau de compétence langagière A2 du CECR

► Validation

Attestation de compétence professionnelle délivrée par l'établissement